Environnement, RSE

# Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | SSE-8940126 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 655 € ht



*Document mis à jour le 13/11/2026*

## Objectifs de formation

- Définir les enjeux de la loi AGEC
- Maîtriser les domaines d'application de la loi AGEC et les nouvelles obligations en lien avec l'activité de son entreprise ou organisation
- Mettre en œuvre les outils et méthodologies afin de dessiner une approche circulaire de son activité

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
La classe virtuelle est un procédé pédagogique innovant permettant une réelle interaction entre le formateur et les participants. A distance, ils interagissent en toute fluidité et évoluent sur une plateforme modulable.
Cette formation, proposée intégralement à distance requiert quelques modalités techniques : avoir une sortie audio sur son ordinateur et avoir une webcam.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

## Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

## Public concerné

- Responsables environnement et déchets
- Responsables production, produits, qualité, développement
- Toute personne en charge de la gestion des déchets ou de la construction d'une approche circulaire de l'activité de son entreprise ou organisation

## Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

# Programme

- Identifier 3 actions de lutte contre le gaspillage et 3 cas de réemploi de produits

**L'économie circulaire : intégrer les grands principes**

- Les trois domaines et les piliers illustrés d'exemples
- La hiérarchie des modes de traitement des déchets

**Définir la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) et ses enjeux dans le cadre de la législation sur les déchets en France**

**La loi AGEC : définir les enjeux et objectifs de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**

## Exercice d'application loi AGEC

- Définir les échéances réglementaires en lien avec son activité
- Identifier les mesures applicables à son entreprise (ou secteur d'activité), les objectifs chiffrés et leurs échéances liées à la suppression du plastique à usage unique ou à la réduction des emballages

**Etude de cas**

- Choisir un cas d'application sur l'un des piliers de l'économie circulaire en entreprise (Economie de la fonctionnalité, Eco-conception, écologie industrielle et territoriale, réemploi/réutilisation, approvisionnement durable)
- S'inspirer des études de cas de la fondation Ellen Macarthur

- La loi AGEC : décrypter les 5 domaines et leurs apports par rapport à la législation sur les déchets : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et pour le réemploi, agir contre l'obsolescence programmée, mieux produire, intégrer les changements apportés aux filières REP et la création des 11 nouvelles filières
- Identifier les apports de la loi AGEC par rapport aux précédentes réglementations
- Maîtriser le vocabulaire pour définir précisément les différentes démarches et filières
- Mener un diagnostic territorial (identifier les acteurs)
- Identifier les aides mises en place pour accompagner le changement (plan France relance)

- Dessiner une offre de produit ou service circulaire applicable à son entreprise à l'aide des outils fournis : modèle « Circular canva », cartographie des parties prenantes, roue de Brézet / chaine de valeur

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

## Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

## Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.